



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1997/L.4/Rev.1
25 août 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997
15-19 septembre 1997, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté,
liste des documents et plan de travail

Note du secrétariat du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- Point 1. Questions d'organisation
Débat consacré au PNUD
- Point 2. Gestion du changement par le PNUD
- Point 3. Questions financières, budgétaires et administratives
- Point 4. Ressources et stratégie de financement
- Point 5. UNOPS : questions financières, budgétaires et administratives
- Point 6. Cadres de coopération de pays et questions connexes
Débat consacré au FNUAP
- Point 7. Questions financières, budgétaires et administratives
- Point 8. Mobilisation de ressources
- Point 9. Programmes de pays et questions connexes
- Point 10. Questions diverses

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 : QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire
annoté, liste des documents et plan de travail DP/1997/L.4

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session et approuvera le plan de travail. Le calendrier figurant à l'annexe de la présente note n'est donné qu'à titre indicatif. Conformément à l'usage, si le Conseil achève l'examen d'un point de l'ordre du jour avant la date ou le moment prévu, il pourra passer immédiatement au point suivant.

Rapport sur la session annuelle de 1997 DP/1997/21

Le Conseil d'administration approuvera le rapport sur les travaux de la session annuelle de 1997.

Décisions adoptées par le Conseil d'administration
à sa session annuelle de 1997 DP/1997/22

Ce document est une compilation des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 1997.

Projet de plan de travail du Conseil
d'administration pour 1998 DP/1997/CRP.21

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration sera saisi d'un aperçu des questions prioritaires relatives au PNUD et au FNUAP et d'un projet de plan de travail pour 1998.

Le projet de plan de travail pour 1998 sera révisé sur la base des observations formulées et présentées pour adoption à la première session ordinaire de 1998 du Conseil.

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD

POINT 2 : GESTION DU CHANGEMENT PAR LE PNUD

Plan d'exécution actualisé (décision 97/15) DP/1997/CRP.22

Le document de séance présente une version actualisée du plan d'exécution figurant dans le document DP/1997/CRP.16 ainsi qu'un échéancier plus précis et, dans la mesure du possible, des objectifs quantifiables et des prévisions budgétaires plus détaillées.

POINT 3 : PNUD : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES
ET ADMINISTRATIVES

Prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999 (décision 96/41, par. 4) DP/1997/23

L'Administrateur présente ses prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999. Il s'agit d'une nouvelle présentation des prévisions budgétaires comme suite à l'harmonisation de la présentation des budgets du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP.

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver les crédits demandés pour l'exercice biennal 1998-1999.

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires DP/1997/31

Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires porte sur les prévisions budgétaires du PNUD pour l'exercice biennal 1998-1999.

Examen annuel de la situation financière de 1996 DP/1997/24

Renseignements détaillés concernant l'examen annuel de la situation financière de 1996 DP/1997/24/Add.1

La situation des services de gestion DP/1997/24/Add.2

Le rapport examine la situation financière du PNUD à la fin de 1996, y compris certaines prévisions pour la période 1997-1999.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte du rapport et, en particulier, de la réduction sensible du montant des contributions volontaires.

Conclusion de contrats de sous-traitance et grandes commandes de matériel DP/1997/25

Ce document analyse en détail l'équipement commandé et les contrats de sous-traitance accordés sur la base des données communiquées par le Bureau des services d'achat interorganisations.

Informations sur les dépenses de coopération technique des organismes des Nations Unies DP/1997/30

Ce document récapitule en quatre pages les dépenses de coopération technique du système des Nations Unies pour la période 1993-1996 ainsi que les contributions extrabudgétaires aux agents d'exécution.

Informations sur les dépenses de coopération technique financée par des services autres que le PNUD

DP/1997/30/Add.1

Ce document examine en détail les dépenses de coopération technique du système des Nations Unies pour 1993-1996 et les contributions extrabudgétaires aux agents d'exécution pour 1993-1996, et contient une annexe statistique.

POINT 4 : PNUD : RESSOURCES ET STRATÉGIE DE FINANCEMENT

PNUD : Vers une stratégie de financement durable du PNUD

DP/1997/CRP.23

Ce document offre une analyse de la situation financière actuelle du PNUD et devrait stimuler l'adoption d'une stratégie visant à accroître la base de ressources du PNUD.

Faciliter un débat sur "Building Development Partnership through co-financing" – Résumé. DP/1997/CRP.25. Résumé de l'évaluation des ressources extrabudgétaires du PNUD et du cofinancement réalisé par une équipe d'évaluation en 1996.

POINT 5 : UNOPS : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES

UNOPS : Gestion des risques, réserves et excédent de recettes

DP/1997/26

Un examen complet des risques et des responsabilités a révélé que la réserve envisagée par le PNUD ne permet pas à l'UNOPS de se protéger contre les risques auxquels il est exposé en tant qu'entité opérationnelle autofinancée. Le rapport récapitule les résultats et les conclusions auxquels on est parvenu et présente une nouvelle approche de la gestion des risques et du financement de la réserve qui correspond mieux à la situation de l'UNOPS et aux risques auxquels il est exposé. Le rapport et les recommandations qu'il contient ont été étudiés et approuvés par le Comité de coordination de la gestion.

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver la recommandation concernant le financement et le montant de la réserve.

UNOPS : Application des recommandations du rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/51/5/Add.10)

DP/1997/27

Les informations figurant dans le rapport ont été soumises à l'Assemblée générale dans le rapport du Secrétaire général (A/51/488/Add.2). Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, ayant examiné les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, a noté dans son rapport à l'Assemblée générale (A/51/533, par. 128) qu'il n'avait pas d'observations spéciales à formuler concernant le rapport financier et les états financiers vérifiés de l'UNOPS.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

UNOPS : Rapport(s) du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

DP/1997/28

Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'UNOPS sera présenté au titre de ce point de l'ordre du jour.

UNOPS : Prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 1996-1997 et prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999

DP/1997/29

Les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 1996-1997 et les prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999 figurant dans ce document ont été examinées et approuvées par le Comité de coordination de la gestion et présentées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 1996-1997 et les prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999.

POINT 6 : PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

Version révisée du cadre de coopération mondial (97/5)

DP/GCF/1/Rev.1

La version révisée du cadre de coopération mondial a été élaborée en tenant compte des observations formulées par le Conseil d'administration lors de ses précédentes sessions. Le cadre de coopération mondial vise quatre grands objectifs : mettre à profit les enseignements tirés de l'expérience au niveau des pays et rechercher des méthodes de développement novatrices; diffuser les données d'expérience et promouvoir la recherche et la discussion; instaurer des partenariats et entreprendre des actions de suivi au niveau national afin de répondre aux priorités mondiales; et encourager la réalisation d'études sur des politiques visant à mettre en oeuvre les principes du développement humain durable et à adapter le cadre actuel de coopération pour le développement aux défis nouveaux du XXIe siècle.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver le cadre de coopération mondial.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver les cadres de coopération ci-après :

I

Premier cadre de coopération pour l'Afrique du Sud	DP/CCF/SAF/1
Premier cadre de coopération pour l'Angola	DP/CCF/ANG/1
Premier cadre de coopération pour le Bénin	DP/CCF/BEN/1
Premier cadre de coopération pour le Botswana	DP/CCF/BOT/1
Premier cadre de coopération pour le Burkina Faso	DP/CCF/BKF/1
Premier cadre de coopération pour le Cameroun	DP/CCF/CMR/1
Premier cadre de coopération pour la Guinée-Bissau	DP/CCF/GBS/1
Premier cadre de coopération pour le Malawi	DP/CCF/MLW/1

/...

Premier cadre de coopération pour Maurice	DP/CCF/MAR/1
Premier cadre de coopération pour le Nigéria	DP/CCF/NIR/1
Premier cadre de coopération pour la République du Congo	DP/CCF/PRC/1
Premier cadre de coopération pour Sao-Tomé et Principe	DP/CCF/STP/1
Premier cadre de coopération pour le Sénégal	DP/CCF/SEN/1
Premier cadre de coopération pour les Seychelles	DP/CCF/SEY/1
Premier cadre de coopération pour le Swaziland	DP/CCF/SWA/1
Premier cadre de coopération pour le Tchad	DP/CCF/CHD/1
Premier cadre de coopération pour le Zimbabwe	DP/CCF/ZIM/1

II

Premier cadre de coopération pour le Cambodge	DP/CCF/CMB/1
Premier cadre de coopération pour les États fédérés de Micronésie	DP/CCF/FSM/1
Premier cadre de coopération pour Fidji	DP/CCF/FIJ/1
Premier cadre de coopération pour les îles Marshall	DP/CCF/MAS/1
Premier cadre de coopération pour les îles Salomon	DP/CCF/SOI/1
Premier cadre de coopération pour Kiribati	DP/CCF/KIR/1
Premier cadre de coopération pour la Malaisie	DP/CCF/MAL/1
Premier cadre de coopération pour les Maldives	DP/CCF/MDV/1
Premier cadre de coopération pour le Népal	DP/CCF/NEP/1
Premier cadre de coopération pour Nioué	DP/CCF/NIU/1
Premier cadre de coopération pour le Pakistan	DP/CCF/PAK/1
Premier cadre de coopération pour les Palaos	DP/CCF/PAU/1
Premier cadre de coopération pour les Philippines	DP/CCF/PHI/1
Premier cadre de coopération pour la République populaire démocratique de Corée	DP/CCF/DRK/1
Premier cadre de coopération pour le Samoa	DP/CCF/SAM/1
Premier cadre de coopération pour Sri Lanka	DP/CCF/SRL/1
Premier cadre de coopération pour la Thaïlande	DP/CCF/THA/1
Premier cadre de coopération pour les Tonga	DP/CCF/TON/1
Premier cadre de coopération pour Tuvalu	DP/CCF/TUV/1
Premier cadre de coopération pour Vanuatu	DP/CCF/VAN/1

III

Premier cadre de coopération pour l'Arménie	DP/CCF/ARM/1
Premier cadre de coopération pour l'Azerbaïdjan	DP/CCF/AZE/1
Premier cadre de coopération pour la Bulgarie	DP/CCF/BUL/1
Premier cadre de coopération pour l'ex-République yougoslave de Macédoine	DP/CCF/MCD/1
Premier cadre de coopération pour la Fédération de Russie	DP/CCF/RUS/1
Premier cadre de coopération pour la Géorgie	DP/CCF/GEO/1
Premier cadre de coopération pour Malte	DP/CCF/MAT/1
Premier cadre de coopération pour Sainte-Hélène	DP/CCF/STH/1
Premier cadre de coopération pour la Slovaquie	DP/CCF/SVN/1
Premier cadre de coopération pour le Turkménistan	DP/CCF/TUK/1
Premier cadre de coopération pour l'Ukraine	DP/CCF/UKR/1
Premier cadre de coopération pour la Yougoslavie	DP/CCF/YUG/1
Prolongation du cinquième programme de l'Albanie	DP/CP/ALB/5/EXTENSION I

IV

Premier cadre de coopération pour Anguilla	DP/CCF/ANL/1
Premier cadre de coopération pour l'Argentine	DP/CCF/ARG/1
Premier cadre de coopération pour la Barbade	DP/CCF/BAR/1
Premier cadre de coopération pour le Brésil	DP/CCF/BRA/1
Premier cadre de coopération pour le Chili	DP/CCF/CHI/1
Premier cadre de coopération pour Cuba	DP/CCF/CUB/1
Premier cadre de coopération pour la Dominique	DP/CCF/DMI/1
Premier cadre de coopération pour El Salvador	DP/CCF/ELS/1
Premier cadre de coopération pour la Grenade	DP/CCF/GRN/1
Premier cadre de coopération pour la Guyane	DP/CCF/GUY/1
Premier cadre de coopération pour le Honduras	DP/CCF/HON/1
Premier cadre de coopération pour les îles Vierges britanniques	DP/CCF/BVI/1
Premier cadre de coopération pour la Jamaïque	DP/CCF/JAM/1
Premier cadre de coopération pour le Mexique	DP/CCF/MEX/1
Premier cadre de coopération pour Montserrat	DP/CCF/MOT/1
Premier cadre de coopération pour le Pérou	DP/CCF/PER/1
Premier cadre de coopération pour la République dominicaine	DP/CCF/DOM/1
Premier cadre de coopération pour Sainte-Lucie	DP/CCF/STL/1
Premier cadre de coopération pour Saint-Vincent-et-les Grenadines	DP/CCF/STV/1
Premier cadre de coopération pour Trinité-et-Tobago	DP/CCF/TRI/1
Premier cadre de coopération pour l'Uruguay	DP/CCF/URU/1
Premier cadre de coopération pour le Venezuela	DP/CCF/VEN/1
Prolongation du troisième programme d'Antigua-et-Barbuda	DP/CP/ANT/3/EXTENSION I
Prolongation du cinquième programme du Costa Rica	DP/CP/COS/5/EXTENSION I
Prolongation du troisième programme des îles Caïmanes	DP/CP/CAY/3/EXTENSION I
Prolongation du cinquième programme du Paraguay	DP/CP/PAR/5/EXTENSION I
Prolongation du troisième programme de Saint-Kitts-et-Nevis	DP/CP/STK/3/EXTENSION I
Programme du troisième programme des îles Turques et Caïques	DP/CP/TCI/3/EXTENSION I

V

Premier cadre de coopération pour l'Arabie saoudite	DP/CCF/SAU/1
Premier cadre de coopération pour Djibouti	DP/CCF/DJI/1
Premier cadre de coopération pour l'Égypte	DP/CCF/EGY/1
Premier cadre de coopération pour les Émirats arabes unis	DP/CCF/UAE/1
Premier cadre de coopération pour la Jordanie	DP/CCF/JOR/1
Premier cadre de coopération pour le Koweït	DP/CCF/KUW/1
Premier cadre de coopération pour la République arabe syrienne	DP/CCF/SYR/1
Premier cadre de coopération pour le Soudan	DP/CCF/SUD/1
Premier cadre de coopération pour le Yémen	DP/CCF/YEM/1
Prolongation du cinquième programme de la Jamahiriya arabe libyenne	DP/CP/LIB/5/EXTENSION I
Cadre de coopération régional pour les États arabes	DP/RCF/RAS/1

DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP

POINT 7 : FNUAP : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES
ET ADMINISTRATIVES

Projet de budget d'appui biennal pour l'exercice 1998-1999

DP/FPA/1997/14

Conformément à l'article 9.3 du règlement financier et règles de gestion financière du Fonds des Nations Unies pour la population, le Directeur exécutif présente le projet de budget d'appui biennal pour l'exercice 1998-1999.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver le projet de budget d'appui biennal pour 1998-1999.

Rapport du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires

DP/FPA/1997/15

Le rapport récapitule les observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant le projet de budget d'appui biennal pour l'exercice biennal 1998-1999.

Évaluation des activités de formation du personnel du FNUAP

DP/FPA/1997/11

Dans le contexte des propositions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999 et comme demandé par le Conseil d'administration au paragraphe 8 de la décision 95/35, le Directeur exécutif récapitule les résultats d'une évaluation externe des activités de formation du Fonds et présente de nouvelles orientations visant à renforcer la formation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Examen de la situation financière, 1996

DP/FPA/1997/13

Le rapport récapitule la situation financière du FNUAP en 1996 à l'intention du Conseil d'administration. À des fins de comparaison, des informations financières concernant l'année 1995 sont également présentées dans le texte et les tableaux du rapport.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Arrangements relatifs aux services d'appui technique

DP/FPA/1997/16

Conformément à la décision 95/34 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif fait rapport sur l'application et le suivi des arrangements relatifs aux services d'appui technique. Le rapport examine en détail les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans l'application des arrangements relatifs aux services d'appui technique depuis l'adoption de la décision 95/34 et propose un certain nombre de modifications pour renforcer ces arrangements.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre une décision; une recommandation figure dans le document DP/FPA/1997/16.

POINT 8 : FNUAP : MOBILISATION DE RESSOURCES

FNUAP : Réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement : Conséquences de l'insuffisance des ressources jusqu'en l'an 2000 DP/FPA/1997/12

Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire (Égypte) en 1994, précisait le montant des ressources financières (tant intérieures que provenant de donateurs) nécessaires pour mettre en oeuvre les mesures adoptées par la Conférence en matière de santé et de population. Ce rapport récapitule les conséquences qui se feront sentir jusqu'à l'an 2000 si les objectifs financiers ne sont pas atteints.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre une décision; une recommandation figure dans le document DP/FPA/1997/12.

POINT 9 : FNUAP : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver les programmes de pays ci-après :

Assistance au Gouvernement algérien	DP/FPA/CP/199
Assistance au Gouvernement chinois	DP/FPA/CP/196
Assistance au Gouvernement égyptien	DP/FPA/CP/198
Assistance au Gouvernement nicaraguayen	DP/FPA/CP/197
Assistance au Gouvernement paraguayen	DP/FPA/CP/195
Assistance aux pays de la sous-région Pacifique	DP/FPA/CP/200

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

FNUAP : État des incidences financières des programmes et des projets de pays approuvés par l'ancien et le nouveau Conseil d'administration DP/FPA/1997/18

Conformément à la décision 84/21 de l'ancien Conseil d'administration, ce rapport annuel fournit au nouveau Conseil d'administration l'état des incidences financières des programmes et des projets de pays du FNUAP. Cette année, le rapport a été restructuré afin d'offrir une analyse plus approfondie de l'état des incidences financières des programmes de pays.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte du rapport.

POINT 10. QUESTIONS DIVERSES

FNUAP : Mandat du Comité de coordination FNUAP/OMS/UNICEF en matière de santé DP/FPA/1997/17

Le projet de mandat du nouveau Comité de coordination FNUAP/OMS/UNICEF en matière de santé a été élaboré et approuvé par les secrétariats des trois organisations concernées et approuvé par le Conseil exécutif de l'OMS. Le

mandat est présenté pour examen par le Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP.

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver le mandat tel que présenté dans le document DP/FPA/1997/17.

Comme demandé à la session annuelle, un rapport oral sur les activités entreprises dans la République démocratique du Congo sera présenté. Le Conseil d'administration voudra peut-être en prendre note.

Rapport de la mission qui s'est rendue en Jamaïque,
aux Iles Turques et Caïques et à Cuba

DP/1997/CRP.24

Des membres du Conseil d'administration se sont rendus dans ces trois pays ou territoires.

PLAN DE TRAVAIL PROVISOIRE
 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD/FNUAP
 TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE 1997
 (15-19 SEPTEMBRE 1997)

Jour/date	Heure	Point	Thème
Lundi 15 septembre	Matinée	1	Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour et approbation du plan de travail; approbation du rapport de 1997; présentation du plan de travail du Conseil d'administration pour 1998
	Après-midi	3	PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives : prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999
Mardi 16 septembre	Matinée	3	PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives : examen de la situation financière en 1996
	Après-midi	*	Consultations informelles concernant le point 3 : questions financières, budgétaires et administratives : prévisions budgétaires pour 1998-1999 et examen annuel de la situation financière
Mercredi 17 septembre	Matinée	7	FNUAP : Questions financières, budgétaires et administratives : prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999, y compris l'évaluation des activités de formation
	Après-midi	7	FNUAP : Questions financières, budgétaires et administratives : examen annuel de la situation financière et application et suivi des arrangements relatifs aux services d'appui technique
Jeudi 18 septembre	Matinée	5	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
	Après-midi	8 4 2	FNUAP : Mobilisation de ressources PNUD : Ressources et stratégie de financement PNUD : Gestion du changement
Vendredi 19 septembre	Matinée	6	PNUD : Cadres de coopération de pays et cadre de coopération mondial
	Après-midi	9 10	FNUAP : Programmes de pays Questions diverses : — Examen des visites sur le terrain — Mandat du Comité de coordination FNUAP/OMS/UNICEF en matière de santé — Activités entreprises dans la République démocratique du Congo

* Aucune séance officielle n'est prévue en raison de l'Assemblée générale, mais des services d'interprétation seront assurés dans toutes les langues.
